



CGT Finances Publiques

Aveyron

COMPTE RENDU CHS-CT du 03 / 04 / 14

C'EST QUAND QU'ON VA OÙ ? *

** Emprunté à Mr Renaud Séchan avec j'espère son autorisation.*

Pour le premier CHS-CT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) de l'année, l'ordre du jour était le suivant :

En premier lieu il s'agissait d'approuver le procès verbal de la séance du 10/10/2013 , cela était fait à l'unanimité .

Ensuite nous était présentée la **note d'orientations ministérielles, santé, sécurité et conditions de travail année 2014.**

Cette note reprend plusieurs documents.

D'abord, la note de la directrice des ressources humaines du Secrétariat Général du 20/12/2013 qui précise certains aspects du fonctionnement des CHS-CT, notamment ceux afférant à la communication des informations aux membres du CHS-CT et au suivi des préconisations de l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST). L'Aveyron fait figure de bon élève, au regard des rappels aux bonnes pratiques mentionnés dans le texte.

Une fiche d'impact permettant d'évaluer les conséquences d'un projet de réorganisation ou d'aménagement des services. C'est d'actualité. Maintenant reste à savoir ; lorsque le résultat de cette enquête n'est pas conforme au souhait de la direction, est-ce que le projet s'arrête ?

Ensuite, nous trouvons le **bilan 2012 de la situation générale de la santé de la sécurité et des conditions de travail.** Ce bilan très complet reprend tous les chiffres ayant rapport aux trois domaines cités dans son titre. On y trouve les effectifs du ministère par catégorie, sexe et âge, les accidents et maladies du travail, un rapport précis de l'activité des CHS-CT et des autres acteurs santé sécurité au travail (assistant de prévention, secrétaire-animateur, inspecteur santé et sécurité au travail, médecin de prévention, ergonomiste et assistante sociale).

Une fiche technique précisant le cadre de travail des ergonomistes et la modalité de leur saisine. **L'ergonomie** en soit est quelque chose de très utile au quotidien, notamment en situation de correction (on améliore une situation existante exemple : on modifie un accueil public, on corrige un éclairage peu efficace....) ou en conception : intervention en amont d'un projet de déménagement de service ou de rénovation importante (comme le CFP de Millau par exemple). **Cependant dans notre beau ministère ces interventions se font à budget minimal, donc on en reste souvent aux déclarations d'intention ou aux solutions les moins coûteuses même si elles ne conviennent pas forcément à la situation.**

La note ministérielle en elle-même fixe les orientations de l'action en santé sécurité et travail pour l'année 2014. Cette année, le ministère a prévu d'**accentuer l'action sur les RPS (Risques Psycho-Sociaux).** En effet, à la vue des chiffres fournis, on s'aperçoit que les situations de **souffrance au travail exprimées sont passées de 2585 à 2940 entre 2011 et 2012**, dans un ministère qui perd plus de 3000 fonctionnaires dans le même laps de temps . L' administration, qui s'est dotée d'outils de mesure qui sont maintenant, reconnaissons le, très pertinents quand ils sont utilisés correctement, arrive à avoir une vision assez juste de l'état de ses services. Malheureusement pour nous, l'interprétation du diagnostic, de plus en plus de souffrance, ne trouve pas sur le terrain un remède à la hauteur du problème. La ligne suivie depuis maintenant près de 10 ans ne change pas : de plus en plus de fonctionnaires ont des problèmes au travail.

Et alors !!! J'ai la solution : moins il y aura d'agents moins on aura de problèmes , Élémentaire mon cher Watson !!

Sauf que cela ne fonctionne pas comme cela, **ces chiffres donnés au travers d'un texte , montrent l'ampleur des dégâts causés par ces politiques restrictives et ce management agressif**. Ces nouvelles formes d'organisation du travail et d'évaluation produisent de la solitude (objectifs personnalisés, suppressions de postes...), éloignent géographiquement les différents pans de l'activité (pôles, département informatique...) ce qui permet d'éloigner les équipes les unes des autres. Nous sommes renvoyés au chacun pour soi, renvoyés aussi à une solitude complète pour exécuter le travail. A qui demander conseil ? Vers qui se tourner quand l'exécution du geste de travail devient difficile ? La prise de conscience collective et la volonté de sauvegarder un service public au service de l'intérêt général doivent nous amener à inverser ensemble ces constats désastreux.

Ensuite, de manière plus consensuelle, le **Plan Annuel de Prévention** a été validé à l'unanimité. Ce PAP a été élaboré à partir du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) rempli par chaque unité de travail au cours du deuxième ou troisième trimestre 2013.

Il se matérialise par un **ensemble de dépenses d'ores et déjà actées** :

Formation au maniement des extincteurs 2 808 € (sites de Villefranche , Espalion et Decazeville) + 2 500 € formation aux risques routiers et 2 380 € pour les recyclages sauveteur secouriste du travail.

Travaux de mise en conformité 5 778,80€ (portes cantine 8 mai et installation alarme incendie CFP Saint Affrique)

Aménagement travaux 8 018,78€ (plafond archives Séverac, revêtement Villefranche, marquise 8 mai et place d'Armes, protection guichet Rodez Hôpital, casque téléphone Decazeville).

Le reste des dépenses remonte essentiellement des registres hygiène et sécurité. Cela concerne les lampadaires (5 904€), les sièges (6545,20 €), réhausseurs d'écran, tapis de souris, repose pied, casques téléphoniques (969,15€).

D'autres dépenses sont prévues mais en attente de devis ou de réévaluation des situations (par exemple Millau voir si les demandes faites ne peuvent pas s'intégrer dans les travaux.)

Pour mémoire, le budget de l'année 2014 est de 62 682 €, soit en baisse de 341€ par rapport à 2013.

Pour la suite , nous avons eu la présentation des **fiches de suivis des observations de l'inspecteur santé et sécurité (ISST)** . Lors de ses visites, l'ISST préconise un certain nombre de mesures pour améliorer les conditions de travail ou il demande simplement des mises aux normes (sécurité électrique, sécurité incendie....). Dans ce cadre, le CHS-CT de l'Aveyron a décidé que ces préconisations seraient suivies par le biais d'une fiche. Ici , nous avons eu les **fiches pour les CFP de Montbazens et de Marcillac** (les observations de l'ISST sont consultables par les agents des unités concernées). Globalement, les sujets simples (alarmes, éclairages....) reçoivent des retours positifs assez rapides. Pour ce qui est des conditions d'hébergement spartiates de ces deux postes, les solutions tardent à se dessiner. Malgré tout, la CGT continue à alerter sur le danger que représente un environnement de travail dégradé ou exigu sur la santé des agents .

Le **rapport d'activité du médecin du travail** pour 2013 étant plus que succinct (il se limite au nombre de consultations, de plus **depuis le 1er Janvier nous n'avons plus qu'un seul médecin pour l'ensemble des agents**), nous sommes rapidement passés au dernier sujet qui concernait le futur **CFP de Millau avec un point sur les travaux**. Les travaux avancent mais se pose toujours la question du rafraichissement du bâtiment l'été. Des solutions devraient être proposées dans le mois à venir.

Les élus CGT ressortent très préoccupés de ce CHS-CT, mais restent et resteront très mobilisés sur les sujets des conditions de travail, notamment sur celui de la médecine de prévention. Nous encourageons les personnels à remplir les cahiers hygiène et sécurité, maintenant dématérialisés, ou à contacter les élus CGT pour faire part des demandes ou des interrogations sur leur quotidien professionnel. Le CHS départemental est compétent pour toutes les questions de sécurité et de santé au travail.

Vos représentants CGT : Martine Drzazga, Fabienne Mathieu, Catherine Merli, Richard Pons

Site de la section sur INTERNET ou INTRANET : <http://www.financespubliques.cgt.fr/12/>